



Semaine du 18 au 24 juin 2007 n° **176**

## Sommaire

- **Heures supplémentaires** : avis défavorable de la caisse vieillesse sur l'avant-projet
- **Santé** : les médecins mobilisent
- **Études d'infirmiers** : le gouvernement entend réformer, sans calendrier précis
- **Protection judiciaire de la jeunesse** : les éducateurs de Laval arrachent une négociation
- **Alcatel-Lucent** : pas de rendez-vous pour le moment avec Sarkozy
- **Pfizer** : la direction remet en cause le droit d'alerte du Ce devant la justice
- **Sncf** : appels à la mobilisation des cheminots
- **La Ciotat** : « pas de fatalité à la désindustrialisation », affirme Bernard Thibault
- **Dialogue social** : le salaire, premier objet de négociation
- **Énergie** : la Cgt réitère son exigence de baisse du prix du gaz et de l'électricité
- **Universités** : la tentation de l'été pour passer en force
- **Pétition nationale** : pour une émission sur les migrations sur France Télévisions
- **Transport en commun** : aller au travail prend en moyenne 43 minutes
- **Environnement** : les salariés sont-ils plus concernés que leurs employeurs ?

## Édito

### Le social endigue la « vague bleue » annoncée

Il y a bien des manières d'analyser les résultats de ces élections législatives et c'est encore la parabole du « verre à moitié plein ou à moitié vide » qui s'est imposée dans les affrontements de plateaux télé durant toute la soirée de dimanche. D'un point de vue syndical, ce scrutin montre l'extrême sensibilité de notre pays aux questions sociales qui semblent bel et bien avoir fait pencher la balance pour donner un premier avertissement au gouvernement et au chef de l'État. Assurément, la confirmation qu'il ne serait apporté aucun coup de pouce au Smic, d'une part, mais surtout les annonces concernant la « Tva sociale » et les franchises Sécu ont été ressenties très durement par les salariés. Les Français n'y ont pas seulement vu une nouvelle atteinte à leur pouvoir d'achat, mais bel et bien une offensive en règle contre notre système de protection sociale. C'est ainsi qu'à quelques heures du second tour, la publication d'un sondage nous apprenait qu'à la question « seriez-vous favorable ou opposé à l'instauration en France de la Tva sociale, mécanisme qui consiste à basculer une partie du financement de la

Sécurité sociale en baissant les cotisations patronales et en augmentant la Tva », 60 % répondent y être opposés. Le résultat de dimanche soir, comme cette enquête d'opinion démontrent une compréhension plus fine qu'il n'y paraît des mécanismes complexes de notre modèle de protection sociale. Les Français



sont donc attachés à un financement ancré à l'entreprise, assis sur la création de richesses. Cela n'a rien à voir avec une frilosité devant les réformes, pas plus qu'avec un déficit de pédagogie du gouvernement. Il faut réformer le financement, personne ne le conteste plus, mais le principe qui doit présider à cette réforme, c'est la solidarité interprofessionnelle, intergénérationnelle, l'ancrage du financement à l'entreprise, là où se crée la richesse. Cela nous montre aussi que la fiscalisation rampante de la Sécurité sociale, avec

notamment la création de la Csg et son corollaire, l'étatisation de sa gouvernance, a atteint ses limites. Un tel mode de financement est socialement injuste, et à long terme économiquement peu efficace. On ne le dira jamais assez, la question posée est bien celle du déséquilibre croissant entre la rémunération des actionnaires et celle du travail, dont le financement de la protection sociale est une composante essentielle. Désormais, le président a tous les pouvoirs pour réformer au pas de charge. Il sait qu'il devra compter avec cette sensibilité du corps social qui pourrait faire caler le rouleau compresseur. Pour les organisations syndicales, c'est le signe qu'elles ont tout à gagner à faire grandir ensemble les exigences sociales et tout à perdre à accompagner les reculs.

## Heures supplémentaires

### Avis défavorable de la caisse vieillesse sur l'avant-projet

La Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) a émis mercredi 13 juin un avis défavorable à l'article de l'avant-projet de loi sur le pouvoir d'achat consacré à l'exonération de charges sociales des heures supplémentaires, a-t-on appris auprès d'administrateurs. Les représentants de la Cgt, Cfdt, Fo et Cfe-Cgc ont voté contre et la Cftc s'est abstenue, de même qu'une « personnalité qualifiée ». L'Upa, qui représente les organisations patronales, a voté « pour ». Le Conseil d'ad-



ministration de l'Acoss, qui fédère les Urssaf, et la commission de la Cnam (maladie) avaient pour leur part émis des avis favorables, tandis que le conseil d'administration de la Cnaf (famille) avait émis mardi un avis défavorable à ce premier article du projet de loi. Cependant, il faut rappeler que le gouvernement peut parfaitement ne pas tenir compte de ces avis et passer en force. Il a cependant une photographie de l'unité syndicale face à ses projets.

## Santé

### Les physiciens médicaux se mobilisent

A l'appel de la fédération Cgt de la Santé et de l'action sociale, les physiciens médicaux ont observé jeudi quelques heures de débrayages pour attirer l'attention sur leurs difficiles conditions de travail, mises en lumière par les récents accidents d'irradiation, notamment à Épinal et à Toulouse. Ils interviennent chaque année dans le traitement de 180 000 patients cancéreux. Les 350 physiciens médicaux exerçant dans les hôpitaux, dans le privé ou dans les centres de lutte contre le cancer étaient invités à exprimer le ras-le-bol d'une profession « qui manque d'effectifs et n'est pas assez reconnue ».



## Études d'infirmiers

### Le gouvernement entend réformer, sans calendrier précis

Une dizaine d'organisations représentatives de tous les secteurs, des infirmières hospitalières aux scolaires en passant par les libérales, ont réuni à Paris un millier de manifestants pour réclamer « la reconnaissance de la formation à un niveau bac + 3, son intégration dans un cursus universitaire Lmd, des revalorisations salariales et une amélioration des conditions de travail ». Sous la pression de ce mouvement qui a commencé à l'automne 2007, le ministère engagerait une réelle concertation sur les cursus de formation des professions paramédicales. A l'occasion d'une des réunions bilatérales, organisées par le cabinet de la Ministre sur l'actualité Lmd et parcours de formation, le fédération Cgt et son Union fédérale des médecins, ingénieurs, cadres, et techniciens ont été reçues le 14 juin 2007. Les représentants du cabinet ministériel ont confirmé que la « réforme était à l'agenda du gouvernement ». Avant le 15 juillet serait organisée une réunion plénière avec les représentants des organisations syndicales, des étudiants et des associations professionnelles



pour définir le calendrier et la méthodologie, en perspective de négociations sur la reconnaissance des qualifications, les conséquences organisationnelles (statut des personnels, fonctionnement des instituts de formation, lien avec l'Université...) et conséquences financières. La Cgt a réaffirmé sa volonté de voir aboutir le dossier « reconnaissance de qualification à Bac + 3 » en terme de salaire mais aussi en terme de parcours de formation. Tout en exprimant des réserves sur le système Lmd et le processus de Bologne, l'Ufmict-Cgt Santé Action sociale soutient l'idée « d'intégration des formations paramédicales dans un cursus universitaire à condition que soit garanti le cadrage national des diplômes de ces professions réglementées. Cela permettrait le développement de la recherche en soins, participerait au concept de formation tout au long de la vie, développant ainsi les possibilités de passerelles en lien avec la loi sur la Validation des acquis de l'expérience ».

## Protection judiciaire de la jeunesse

### Les éducateurs de Lavour arrachent une négociation

Les éducateurs de l'Établissement pour mineurs (Epm) de Lavour (Tarn) ont mis fin jeudi 14 juin à trois jours de grève portant notamment sur leur régime indemnitaire, à l'appel de la Cgt et de la Cfdt de la Protection judiciaire de la Jeunesse. Ils se sont engagés à reprendre le travail en échange d'une négociation sur le régime indemnitaire en septembre à l'occasion d'un grand chantier sur ce régime pour tous les éducateurs de la profession, qu'ils travaillent dans les foyers ouverts ou les Epm. Cependant, le préavis de grève court toujours « à partir de lundi 18 juin si la réponse promise par le directeur national de la Pjj n'est pas satisfaisante », a prévenu la Cgt.



## Alcatel-Lucent

### Pas de rendez-vous pour le moment avec Sarkozy

Les représentants syndicaux d'Alcatel-Lucent, reçus jeudi 14 juin à l'Élysée, ont indiqué avoir exposé leurs demandes à des conseillers du président de la République, sans qu'un rendez-vous soit fixé pour le moment avec Nicolas Sarkozy lui-même. Les syndicalistes ont dit ne pas être dupes de « l'affichage de cette rencontre cette semaine ». Cette réunion avait été annoncée, de Varsovie où se trouvait dans la journée le chef de l'État. Mercredi 13 juin, l'intersyndicale s'était étonnée du « silence » du président Sarkozy après ses promesses de campagne à propos d'Alcatel-Lucent, qui prévoit de supprimer 1 468 emplois en France. Le candidat Sarkozy avait, selon l'intersyndicale, pris l'engagement d'agir sur ce dossier dès la première semaine de son mandat.

## Pfizer

### La direction remet en cause le droit d'alerte du Ce devant la justice

Depuis le 7 juin, la procédure de droit d'alerte déclenchée par les représentants des salariés regroupés sous la bannière « vous-nous-tous solidaires » est entrée dans une phase judiciaire. En effet, après des négociations infructueuses entre les dirigeants et les représentants, la procédure de droit d'alerte sera examinée par les tribunaux civils en référé à l'initiative de la direction. En effet, celle-ci considère ne pas avoir à donner de réponse aux 14 questions posées par les instances représentatives le 22 février 2007. Elle nie même la validité et les modalités d'exercice de ce droit qui permettrait pourtant d'obtenir des précisions sur la stratégie mise en place par les dirigeants de Pfizer. En parallèle de ce droit d'alerte, les représentants solidaires se sont mobilisés pour sauver des emplois. L'objectif « zéro licenciement contraint » a été inscrit dans un accord de méthode et des garanties ont été mises en place pour « restituer une dimension sociale ». Néanmoins déplorent les représentants des salariés, les questions essentielles, qui permettraient d'expliquer les véritables raisons de la série de restructurations que connaît l'entreprise, n'ont pas été abordées ou n'ont pas obtenu de réponses probantes. Le Comité d'entreprise a donc voté la poursuite du droit d'alerte. Estimant ne pas avoir à répondre à ces interrogations, la direction a assigné le comité d'entreprise en nullité du droit d'alerte devant le tribunal de Grande instance de Paris. Ce dernier se déterminera sur la validité du droit d'alerte dans les prochains jours.



## Sncf

### Appels à la mobilisation des cheminots

Sud-Rail a annoncé vendredi se joindre aux journées nationales de mobilisation des 18 et 27 juin à l'appel de la Cgt-Cheminots pour « exiger l'arrêt des réorganisations et externalisations ». Lundi 18 juin se tient dans la matinée une table-ronde avec



la direction de la Sncf sur l'avenir du fret. Des motions seront envoyées à la direction, au ministère des Transports et aux préfetures, prévoit la Cgt-Cheminots.

## La Ciotat

### « Pas de fatalité à la désindustrialisation », affirme Bernard Thibault

A l'occasion d'un meeting organisé par la Cgt vendredi 15 juin à la Ciotat pour inaugurer le nouvel ascenseur à bateaux des chantiers navals, le secrétaire général de la Confédération a exprimé les exigences de la Cgt en matière industrielle. Il a invité le gouvernement à agir « pour réorienter les ressources financières des entreprises vers les besoins. Quand un emploi industriel est supprimé, ce sont quatre à six emplois qui sont directement menacés dans la sous-traitance, les services ou le bassin d'emploi. [...] Il est temps de faire place à une nouvelle politique industrielle et nous en avons les moyens », a-t-il estimé, qualifiant de « supercherie » le projet de « Tva sociale » présentée comme une « arme anti-délocalisation ».

## Dialogue social

### Le salaire, premier objet de négociation

Selon un bilan du ministère du Travail qui sera présenté le 25 juin à la Commission nationale de la négociation collective (Cnnc), les salaires sont demeurés en 2006 le premier thème de négociations dans les secteurs professionnels et les entreprises, les minima salariaux dans les branches se retrouvant régulièrement en dessous du Smic, les salaires ont concerné « près de 50 % de l'ensemble des avenants et accords conclus au niveau national » dans les branches professionnelles, selon ce bilan 2006. Dans les entreprises, « salaires et primes demeurent les thèmes prépondérants de négociation, et représentent 37 % des accords [...], devant le temps de travail (23 %), indique le document adressé aux



organisations syndicales. Le bilan note pour 2006 une « stabilité » du nombre de textes conclus au niveau interprofessionnel (46 contre 48 en 2005), un « niveau toujours élevé du nombre d'accords de branche malgré une légère baisse » (1 144 en 2005) et une « progression continue du nombre d'accords d'entreprise » (environ 25 000 accords, 3 % de plus qu'en 2005). La négociation sur la formation professionnelle reste ainsi « à un niveau élevé », bien qu'en recul (- 25 % d'accords). Les branches ont par ailleurs davantage négocié sur « la durée et l'aménagement du temps de travail », avec 74 accords sur ce thème contre 62 en 2005.

## Énergie

### La Cgt réitère son exigence de baisse du prix du gaz et de l'électricité

Alors que le ministre de l'Économie se contente d'affirmer que le prix du gaz n'augmenterait pas dans les prochains mois, la fédération Cgt des Mines et de l'Énergie a réitéré son exigence de baisse des prix des énergies. Cette baisse « ne peut être refusée dans le dos des usagers par un arrangement en douce État/Gaz de France ». La Cgt dénonce un accord « de coin de table » qui serait intervenu entre le ministre Jean-Louis Borloo et le Président de Gaz-de-France pour ne pas répercuter la baisse du coût d'importation du gaz sur

la facture des 11 millions de clients au 1<sup>er</sup> juillet 2007. La Cgt demande la « création immédiate d'une commission pluraliste et indépendante tarif gaz », qui aurait pour objectif « de connaître les termes de la formule tarifaire et de contrôler que l'évolution des tarifs reflète bien l'évolution des coûts et ne sert pas à accroître les dividendes de Gaz-de-France ».



## Universités

### La tentation de l'été pour passer en force

Pour tenter de désamorcer une rentrée sociale qui pourrait s'annoncer compliquée, le gouvernement vient d'annoncer sa réforme sur l'autonomie des universités pour juillet, certains autres aspects étant renvoyés à des chantiers ultérieurs. Pour l'Ugict-Cgt, « ce passage en force durant l'été n'est ni plus ni moins qu'une contre-réforme visant non pas l'autonomie mais la dérégulation du cadrage universitaire national. Il met en cause le caractère public, introduit une mise en concurrence par l'argent amenant la liquidation d'unités de formation et recherche, voire d'établissement, une entrée en force des organisations patronales dans leurs organismes de direction au détriment des personnels et des syndicats puisque la taille de ces organismes seraient réduits ». L'Ugict-Cgt rappelle que les mouvements sur la Recherche ou celui contre le Cpe ont porté la nécessité d'une réforme de l'Université intégrant plusieurs questions : le fonctionnement des universités, les diplômés et les débouchés, donc le rapport à l'emploi et aux entreprises, la lutte contre l'échec notamment dans le 1<sup>er</sup> cycle, le rapport aux grandes écoles, à la recherche, les statuts et les carrières des personnels, l'accès du plus grand nombre, l'élévation des connaissances. Une grande partie des acteurs de l'enseignement supérieur souhaite définir les contours d'une réforme de l'Université avant fin 2007 et a décidé d'organiser des assises de l'Enseignement supérieur. La Cgt et son Ugict rejettent toute idée de statu quo mais revendiquent une « politique ambitieuse » pour l'enseignement supérieur et la recherche.

## Pétition nationale

### Pour une émission sur les migrations sur France Télévisions

Près de 6 000 personnes ou organisations citoyennes ont à ce jour signé l'appel pour une émission sur les migrations à France Télévisions lancé le 24 mai dernier par le syndicat national des journalistes ( le Snj-Cgt) et plusieurs associations travaillant pour les droits de l'homme (le Gisti, le Mrap, la Ldh, la Cimade, le Ciemi, le collectif Bellaciao, l'association « les Oranges »).

Un rendez-vous avec Patrick De Carolis, président de France Télévisions, a été demandé pour déposer la pétition. Cet appel



migrations soit remplacé dans son contexte historique et géographique.

constitue une initiative originale. Il s'agit, en effet, d'une démarche commune d'associations intervenant dans le mouvement social et d'un syndicat de journalistes entendant exprimer leurs demandes envers les contenus des programmes des chaînes publiques de télévisions. Ces associations estiment notamment nécessaire que le traitement de la question des

## Transport en commun

### Aller au travail en prend en moyenne 43 minutes

Selon un sondage Tns-Sofres, la durée du trajet domicile-travail est généralement située entre 15 et 30 minutes (pour 41 % des voyageurs), mais 25 % des gens voyagent plus de 45 minutes. Conséquence, le trajet moyen atteint 43 minutes (45 mn à Paris), soit près d'une heure et demie par jour aller-retour. Selon cette enquête, 53 % ne prennent jamais les transports en commun.



## Environnement

### Les salariés sont-ils plus concernés que leurs employeurs ?

La pétition lancée par des acteurs du monde de la santé contre les franchises médicales prévues par le gouvernement en 2008 pour « responsabiliser les patients », a recueilli « plus de 33 000 signatures ». Le collectif « Appelcontrelafranchise » dénonce le « discours selon lequel le trou de la Sécu serait la faute des patients qui ont le mauvais goût d'être malades et de se soigner ». Selon le collectif, l'objectif avoué de Nicolas Sarkozy (...) est de remplacer le financement actuel, fondé sur la Csg, proportionnelle aux revenus, par un financement non seulement identique quel que soit le revenu, c'est-à-dire plus douloureux pour les plus modestes, mais aussi un financement qui pénalisera d'abord ceux qui consomment », via la Tva sociale.